



INC ACOSS du 20 décembre : thème DSI 2018

En début de séance, la CFTC a lu une déclaration (jointe).

Mr Rey entend et comprend les craintes des salariés, il espère que cette réunion permettra de les rassurer.

En tout état de cause, il affirme que ce projet d'origine législative ira à son terme, son successeur en reprendra le pilotage en apportant sa sensibilité certainement pour certains sujets

ATTENTION : LA CFTC rappelle qu'il s'agit d'une loi de finances pouvant être partiellement amendée par une loi de finances rectificative qui sortira à l'été prochain .

Il rappelle que la mise en place du projet s'effectue en plusieurs étapes et que toutes les règles de consultation seront respectées.

1ere étape

Délibération du CA de l'Acoss LE 22 JUILLET 2016

2eme étape

Mise en place pilotage et groupe de travail

3ème étape

2017 : négociation d'un accord de méthode à l'UCANSS, sans doute en janvier, préfigurant la tenue d'une commission ad hoc.

Processus de négociation : commission adh'oc et accord sur les garanties conventionnelles.

La difficulté réside dans le fait qu'il n'y pas de texte réglementaire pour la mise en place d'un établissement distinct, nous nous retrouvons dans le schéma suivant :

En Janvier 2018 : transfert des contrats des salariés (7 certi, DNSI de l'ACOSS, DSIP UR Ile de France) à l'ACOSS

Sur l'année 2018 : 2 solutions possibles

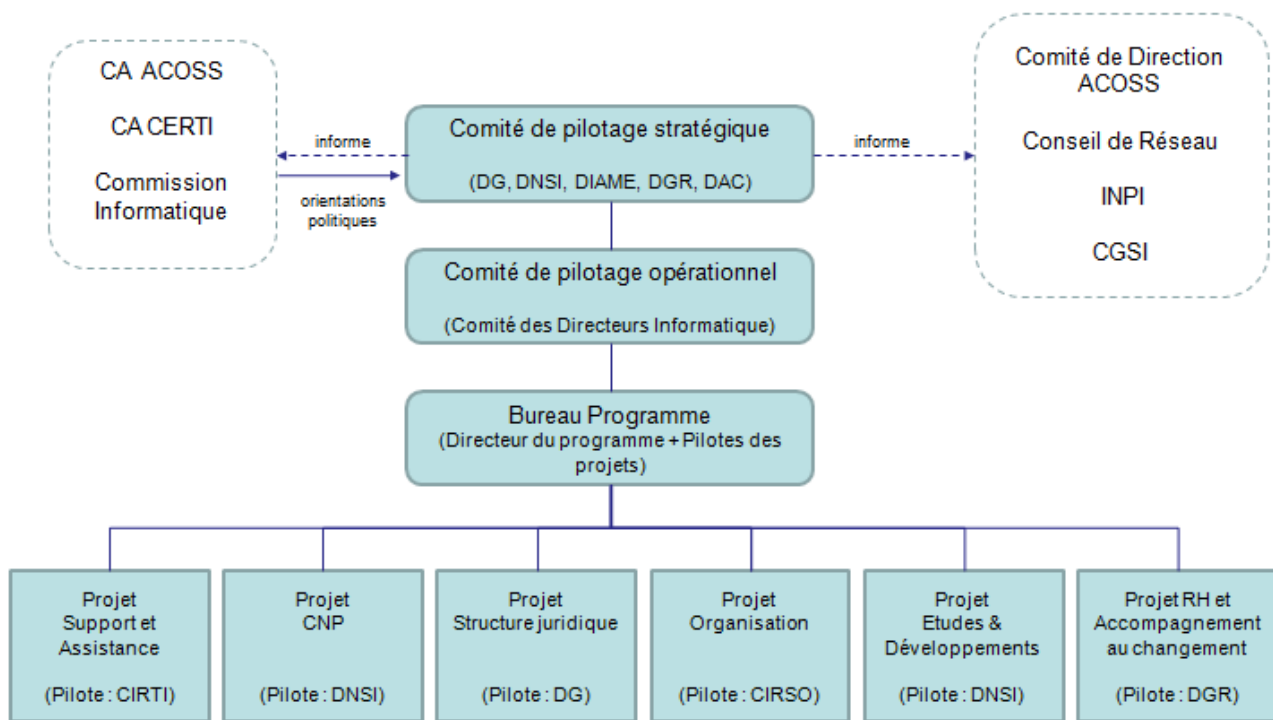
Négociation d'un accord qui détermine le degré d'autonomie nécessaire pour la mise en place d'un établissement distinct (budget, IRP, cadre de travail)

Négociation avec le protocole pré-électoral La CFTC est intervenue pour indiquer que le principe devait être négocié avec les organisations syndicales nationales avant le protocole d'accord pré électoral.

L'Acoss privilégie la négociation d'un accord.

Structuration du chantier

Voir schéma ci-dessous (cela concerne 150 collaborateurs)



Le comité de pilotage stratégique du 30/11 a défini le périmètre de responsabilités et donc de l'autonomie de la DSI

- Nomination d'un chef préfigurateur : Jean-Baptiste COUROUBLE
- Une autonomie dans la gestion du personnel de la DSI
- Une autonomie dans la gestion du budget de la DSI
- Une autonomie dans la gestion des relations sociales

Ont été ensuite présentés les différents groupes de travail et les objectifs

Ce qu'il faut en retenir :

Etude de plusieurs scénarios pour déterminer une organisation cible

Pas de suppressions d'emplois

La gestion des emplois, accompagnement des salariés, formation, ces questions seront traitées par la commission ad'h'oc où siègent vos représentants syndicaux.

Support et assistance

Ce projet a pour objectif de constituer un support national. Cette assistance sera composée d'une proximité à l'utilisateur en Urssaf, d'un guichet unique, et d'une assistance technique et applicative spécialisée au CSIR.

Jean Baptiste COUROUBLE a précisé que contrairement à ce qui avait été affirmé en début de projet, l'Assistance n'était plus considérée comme étant en sureffectif.

Production

Pilotage national des CNP et des contributeurs

Hébergement au sein de 3 sites (2 Lyon et 1 à Toulouse) au lieu de 7 actuellement.

Nouvelle répartition de l'exploitation.

2 grands chantiers sont en cours : mise en place de l' hypervision au cockpit national (50% des lots réalisés) et mise en place du cockpit national au CNP75.

A terme, s'il y a besoin de supervisions lors de la création de l'application, les applications de supervision seront d'abord mises en place en production sur site (Lyon/Toulouse).

Lancement de 9 sous chantiers afin de préparer le cockpit national.

Projet organisation

Préciser le modèle organisationnel général et les conditions de fonctionnements

Analyse de l'existant sur les fonctions transverses (ressources, pratiques, outils)

Mise en place de plusieurs scénarios

Présentation au prochain comité de pilotage opérationnel

La CFTC demande la mise à disposition d'une cartographie (sites emplois), nous attirons l'attention de la Direction sur l'harmonisation des rémunérations et intitulés des métiers. Demande CFTC de communication des référentiels emplois.

Il nous a été répondu que le référentiel emploi est en cours afin de pouvoir utiliser l'outil easytalent qui permettra la mise en place de la GPEC ; Mr Rey précise qu'un budget spécifique sera demandé à la DGSS

Etudes et développement

Optimiser la gestion des produits informatiques, assurer la réactivité des équipes face aux évolutions législatives et réglementaires

Inquiétude de la CFTC sur les conséquences de l'externalisation non maîtrisée

Comment l'ACOSS envisage le rééquilibrage des ressources internes ? (réflexion début 2017)

Rh et accompagnement du changement

123 agents composent les fonctions Supports.

Un sureffectif est constaté, mais non quantifiable en l'état.

Une mobilité fonctionnelle vers les Etudes et Développement serait souhaité.

Sécurité

L'Acoss nous informe que les personnels liés à la Sécurité ne sont pas oubliés. Un groupe de travail vient d'être créé.

Réponses sur demandes CFTC :

Toujours pas de fermetures de sites, actuellement envisageable mais JL REY refuse de s'engager sur le long terme.

Evolutions des missions des Directeurs de Site (plus de précision lors organisation cible)

La CFTC demandera la mise à disposition d'un organigramme cible pour avoir une meilleure lisibilité sur les emplois et les structures.

2 Inc sont prévus sur 2017.

La préoccupation de la CFTC dans ce projet concerne les salariés : s'assurer d'un cadrage juridique pour les questions de mobilité, et mise en place d'un accompagnement (formation et garanties conventionnelles) les réponses de l'Acosss sur ce sujet nous rassure un peu.

Bonnes fêtes de Noel

